

VENTES AUX ENCHERES.

VENTES AUX ENCHERES.

VENTES AUX ENCHERES.

VENTES AUX ENCHERES.

VENTES AUX ENCHERES.

VENTES AUX ENCHERES.

Par JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Preparé productiva dans le Frontier et Quatrième Districts.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, No. 112,290 - Succession de Mary Meagher, veuve de Nicholas Galan.

Paroisse vendues à l'enchère publique MARDI 10 août 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311, rue Baronne, par Jas. A. Brennan, notaire, en vertu d'un jugement du 14 juillet 1915 et signé en cour ouverte le 20 juillet 1915 par l'Honorable Fred D. King, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes de cette succession, à savoir:

1.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, dans l'Etat portant le No. municipal 451 et borné par les rues Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot C, sur un plan tiré par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 4 juillet 1915 et classifié pour information dans les archives de cette succession. Le dit lot C mesure trente (30) pieds sur six (6) pouces et est divisé en deux (2) lots de quinze (15) pieds sur six (6) pouces et six (6) pouces.

(8) pouces et dix (10) lignes de face à la rue Jackson, par un profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-neuf (29) pieds, neuf (9) pouces, six (6) lignes et dix (10) centièmes. Le dit terrain est divisé en deux (2) lots de terrain dans le District municipal de la ville de Nouvelle-Orléans, à savoir: le lot "A", borné par les rues Jackson, Josephine, Howard et Freret, mesurant d'après les listes d'évaluation cadastrales de l'année 1914, cent vingt-neuf (29) pieds, neuf (9) pouces, six (6) lignes et dix (10) centièmes de face à la rue Jackson, par un profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-neuf (29) pieds, neuf (9) pouces, six (6) lignes et dix (10) centièmes.

12.-Un certain lot de terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'Etat portant le No. municipal 315 et borné par les rues Première, Deuxième, St-David et Liberté, désigné comme lot No. 13 sur un croquis par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 20 novembre 1908 et annexé à un acte passé devant William M. Jones, ancien notaire, le 17 mars 1909. D'après les listes d'évaluation cadastrales de l'année 1914, le dit terrain mesure trente (30) pieds de face à la rue Première, par un profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-neuf (29) pieds, neuf (9) pouces, six (6) lignes et dix (10) centièmes.

VENTES AUX ENCHERES.

Par J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, No. 112,736 - Succession de William Philip Johnson.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 112,736 - dans l'affaire intitulée succession de William Philip Johnson, le dit ordre daté et signé le 1 août 1915, et adressé au dit notaire, a été exécuté et l'actuel en vente à l'enchère publique, à 12 heures du matin, le LUNDI 10 août 1915, à 11 heures du matin:

1.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'Etat portant le No. municipal 315 et borné par les rues Première, Deuxième, St-David et Liberté (anciennement St-Andrew), désigné comme lot C sur un plan tiré par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux actes de cette succession. Le dit lot C mesure trente (30) pieds sur six (6) pouces et six (6) lignes et dix (10) centièmes.

VENTES AUX ENCHERES.

Par ALBERT L. PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, No. 112,673, Succession de Lorenzo Federico.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No. 112,673, dans l'affaire intitulée succession de Lorenzo Federico, le dit ordre daté et signé le 11 juillet 1915, et adressé au dit notaire, a été exécuté et l'actuel en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, par Albert L. Paul, notaire, en vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 10 juillet 1915, pour compte de la dite succession, à savoir:

1.-Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y ayant effet ou à y appartenir, situés dans l'Etat portant le No. municipal 451 et borné par les rues Melpomène, Thalia, Claiborne et Willow (anciennement Martin), et désigné comme lot C, sur un plan tiré par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 4 juillet 1915 et classifié pour information dans les archives de cette succession.

Par DEANO & MURPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division "A", No. 112,403, Succession John J. Archer, et als., vs. Thomas L. Archer, et als.

VENTE EN PARTAGE.

COIN DE COMMERCE ETABLI, 3232 RUE LAUREL.

900-902 rue Pleasant  
904-906 rue Pleasant  
914-916 rue Pleasant

Par DEANO & MURPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division "A", No. 112,403, Succession John J. Archer, et als., vs. Thomas L. Archer, et als.

VENTE EN PARTAGE.

PROPRIETES RESIDENTIELLES BIEN LOUEES.

832 rue Pleasant  
826-828 rue Pleasant  
826-828 rue Pleasant  
3236-3238 rue Laurel

Par DEANO & MURPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division "A", No. 112,403, Succession John J. Archer, et als., vs. Thomas L. Archer, et als.

VENTE EN PARTAGE.

PROPRIETES RESIDENTIELLES BIEN LOUEES.

832 rue Pleasant  
826-828 rue Pleasant  
826-828 rue Pleasant  
3236-3238 rue Laurel

Par C. A. TESSIER & SON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidation. Mlle C. L. Aray vs. Dicky Bird Company.

1.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'Etat portant le No. municipal 315 et borné par les rues Première, Deuxième, St-David et Liberté (anciennement St-Andrew), désigné comme lot C sur un plan tiré par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux actes de cette succession.

1.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'Etat portant le No. municipal 315 et borné par les rues Première, Deuxième, St-David et Liberté (anciennement St-Andrew), désigné comme lot C sur un plan tiré par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux actes de cette succession.

Par HARRY LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Whitney Central Trust and Savings Bank vs. M. W. McCardle, propriétaire.

1.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'Etat portant le No. municipal 315 et borné par les rues Première, Deuxième, St-David et Liberté (anciennement St-Andrew), désigné comme lot C sur un plan tiré par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux actes de cette succession.

1.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'Etat portant le No. municipal 315 et borné par les rues Première, Deuxième, St-David et Liberté (anciennement St-Andrew), désigné comme lot C sur un plan tiré par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux actes de cette succession.

POUR NOS SOLDATS.

Bait-on de quoi souffrir le plus, en ce moment, nos soldats? De manquer de jeux. Ce qu'ils appellent "se reposer", après qu'ils se sont battus, c'est jouer au tennis, au désique, au football; c'est boxer, c'est faire de bruyante musique. Et quand les instruments de musique ou de jeux leur font défaut, tant mieux que met-ils en inventent. Dans un dépôt d'écloués, ces jours-ci, j'ai vu des boîtes à signaux qui, devenues mandolines, rendent d'agréables sons; et des systèmes qui voudraient bien jouer

au football, m'écrivirent qu'ils ont essayé de faire un ballon avec deux vieilles casquettes cousues l'une à l'autre, et bourrées de chiffons, mais que ça n'allait pas du tout. Des ballons voilà ce qu'ils demandent de tous côtés. Le ballon "manque". Les instruments de fanfare manquent aussi. Le malheur est que l'instrument de fanfare coûte cher, et que le saxophone, le trombone à piston, même usagés, sont des objets qu'on hésite à donner. Que tous ceux qui peuvent faire ce sacrifice n'hésitent point, cependant, à s'y résigner. Il y a des régiments où le grand-soufflet du chef est de reconstruire "sa musique". De toutes parts, aussi, on nous de-

mande des jeux de quilles, des jeux de tonneau. Autre difficulté. L'"article" est épuisé. Les ouvriers "en bois" sont, en ce moment, employés aux commandes de l'armée; et ces commandes sont, pour le fabricant, plus intéressantes à tous points de vue que la confection du jouet. Nous avons hier acheté, pour un dépôt de convalescents un des derniers jeux de quilles qu'il eût à Paris; nous cherchions un jeu de tonneau; on nous a mis au défi de le trouver; et, en effet, il a été introuvable. Je m'adresse donc à ceux de nos amis qui ont oublié en un coin de campagne les vieux jeux qu'ils laisseront et été. L'idée qu'un jeu de tonneau ou de quilles soit un cadeau utile à l'ar-

Par DAVID H. CULLIGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Division B, No. 113,000. Succession de Francisco Crifari.

1.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'Etat portant le No. municipal 315 et borné par les rues Première, Deuxième, St-David et Liberté (anciennement St-Andrew), désigné comme lot C sur un plan tiré par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux actes de cette succession.

1.-Une certaine pièce ou portion de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'Etat portant le No. municipal 315 et borné par les rues Première, Deuxième, St-David et Liberté (anciennement St-Andrew), désigné comme lot C sur un plan tiré par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 6 juillet 1915 et déposé pour référence aux actes de cette succession.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Clara Bayrie, veuve de Felix Le-gendre. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 113,011 - Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Peter J. Flavel, par administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. JAMES L. LEVINE, par EDMOND J. McGUIRE, Notaire, No. 113,011.